



Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté

2013

bilan d'activité

du Conservatoire d'espaces naturels
de Franche-Comté

valoriser
gérer
protéger
connaître



Sommaire

Editorial



PARTIE 1	3
<i>Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage</i>	
Connaître	4
Protéger	6
Gérer	8
Valoriser	11
L'actualité des sites en 2013	12



PARTIE 2	14
<i>Développer, soutenir et démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques</i>	
Contribuer à l'émergence et à l'accompagnement des politiques publiques en faveur du patrimoine naturel	15
Contribuer à l'émergence et l'accompagnement de projets territoriaux favorables aux milieux et aux espèces, ainsi qu'à une économie des surfaces agricoles et naturelles	19
Contribuer à la sensibilisation des décideurs et des acteurs socio-économiques	20
Apporter une expertise technique et scientifique	21



PARTIE 3	22
<i>Participer aux dynamiques de réseaux, à la transmission des savoirs et au partage d'expérience</i>	
Réseau des Conservatoires d'espaces naturels	22
Partenariats et dynamique inter-réseaux	23



PARTIE 4	24
<i>L'organisation associative et fonctionnelle du CEN</i>	
Les membres et l'équipe	25
Bilan financier	26



Anne Vignot
Présidente
du Conservatoire
d'espaces naturels
de Franche-Comté

L'année 2013 s'est révélée être extrêmement riche et structurante pour le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. En effet, le travail de l'équipe et le partenariat du CEN ont permis de déboucher sur de très belles réussites.

En effet, outre l'activité toujours aussi dense et foisonnante du CEN, des événements comme l'entrée sous notre responsabilité en tant que gestionnaire de **deux Réserves naturelles régionales** durant l'année 2013 (l'une dans le Jura - la Réserve naturelle de la côte de Mancy (en co-gestion avec Jura nature environnement), l'autre en Haute-Saône, la Réserve naturelle du val-lon de Fontenelay), et **une Réserve naturelle nationale** (dans le Doubs, la réserve naturelle du ravin de Valbois), dès le début 2014, marquent une nouvelle orientation politique et fonctionnelle pour le Conservatoire.

Nous sommes conscients que ces nouveautés imposent plus de rigueur encore, mais révèlent surtout, la confiance de nos partenaires tels que la Région, l'Etat, mais aussi les collectivités locales qui nous accompagnent dans nos missions de protection des milieux naturels.

Mais la dynamique ne s'est pas arrêtée là.

Le projet d'élaborer **un programme Life+**, initié depuis fin 2012 avec nos partenaires de terrain (DREAL, Parc naturel régional du Haut-Jura, Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, Syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et Réserve naturelle du lac de Remoray) et soutenu par l'Union européenne, l'Agence de l'eau, la Région et les Départements, vient d'aboutir en 2014 sur un programme au contenu très ambitieux. Dès lors et durant 6 années, nous porterons la coordination de ce programme Life en faveur des tourbières du massif jurassien franc-comtois. Avec ce programme européen, ce sont 8 millions d'euros mobilisés avec nos partenaires de terrain et financiers pour réaliser des actions de grande ampleur pour la restauration fonctionnelle de ces tourbières, dont

4 millions apportés par l'Europe sur le territoire régional.

En outre, et suite au décret d'application de la loi grenelle II, le Conservatoire s'est donné comme objectif de candidater pour **un agrément en 2014**. Pour ce faire, **un nouveau conseil scientifique** a été mis en place en 2013. Dès à présent, nous remercions les scientifiques qui ont accepté de participer au destin de notre structure en lui prodiguant les orientations et conseils nécessaires à la qualité de ses opérations et l'analyse de leurs impacts. Il faut signaler, ici, que nous avons choisi d'ouvrir à plus de champs disciplinaires la constitution du conseil scientifique, que ce que nous imposait le texte de loi ; ceci doit apporter au savoir-faire du CEN de nouveaux champs disciplinaires afin de s'emparer plus globalement encore des problématiques environnementales, par une approche systémique et intégrée. La géographie et la sociologie vont venir ainsi nourrir le travail mené jusqu'alors par l'équipe du CEN essentiellement biologiste.

L'agrément est l'enjeu de l'année 2014 au-delà des nombreuses missions et actions programmées dès à présent.

La connaissance, la qualité de l'action et la généralisation des politiques environnementales dépendent de la capacité des acteurs de l'environnement à se structurer, à collaborer et à développer les partenariats avec la recherche, les collectivités et associations, mais aussi toutes les strates socio-économiques qui interviennent dans la structuration et le fonctionnement des territoires. C'est à ces conditions que nous pourrions préserver, améliorer la qualité de vie, la ressource naturelle, la beauté des paysages, et le bien vivre avec la Nature. Dans notre agrément, ces dimensions de collégialités et de collaborations sont essentielles.

**CONNAÎTRE, PROTÉGER,
GÉRER, VALORISER**
durablement un réseau
de sites sur lesquels le
CEN Franche-Comté
dispose d'une maîtrise
foncière ou d'usage



Carte du réseau de sites sur lesquels le CEN dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage en 2013

- tourbières et marais
- pelouses sèches
- mares et étangs
- forêts
- écosystèmes alluviaux
- cultures

La constitution d'un réseau de sites naturels protégés à l'échelle de la région est au cœur de l'activité du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Il y intervient grâce à une maîtrise foncière (propriété) ou une maîtrise d'usage (location ou convention de gestion). La majorité de ses actions sur ce réseau de sites s'organise autour de quatre missions : CONNAÎTRE, PROTÉGER, GÉRER, VALORISER. Ce bilan d'activité est illustré d'exemples d'actions menées en 2013 au travers de ces quatre missions.

Connaître



Inventaires et suivis naturalistes

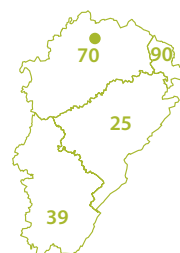
Afin de mettre en place des actions de protection des milieux naturels, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté acquiert une solide connaissance des habitats naturels, de la flore et de la faune. Il réalise des inventaires et des études sur ces écosystèmes pour mieux connaître les secteurs à préserver en priorité et pour mesurer l'impact de la gestion mise en œuvre sur ses sites.

En 2013, les actions de connaissance sur les sites du Conservatoire ont relevé de plusieurs types d'interventions : les suivis ou études permettant d'apporter des informations sur le fonctionnement des sites (suivis piézométriques, suivis et études hydrologiques ou pédologiques, études topographiques...) ; les suivis d'espèces ou d'habitats comme indicateurs permettant d'évaluer l'impact de la gestion ; le suivi des espèces patrimoniales grâce à des protocoles spécifiques ; le suivi général de végétation et/ou d'habitats ou de peuplements faunistiques ainsi que des inventaires complémentaires (faune / flore).

Les syrphes, des indics de la forêt de la Grande Noue à Saint-Loup-sur-Semouse (70)

Benjamin Smith, étudiant en Master 2 à l'Université de Rouen, a passé 6 mois au CEN Franche-Comté pour évaluer l'intégrité écologique de la forêt alluviale de la Grande Noue par l'étude des diptères *Syrphidae*, grâce la méthodologie « Syrph the Net ». Cet outil permet d'évaluer et de suivre l'état de conservation des habitats, notamment forestiers, et d'identifier finement les éventuels dysfonctionnements. Les *Syrphidae* ou « Syrphes », qu'il s'agit d'inventorier, sont en effet des indicateurs biologiques reconnus. A l'issue de 111 jours de captures consécutifs, 1 264 syrphes ont été piégés et 1 231 ont pu être identifiés, le nombre d'espèces recensées s'élevant à 80.

Au terme de l'analyse, les résultats indiquent que si l'état de conservation global du site est moyen, les habitats les plus représentés, la frênaie-ormaie et l'aulnaie alluviale en vieillissement naturel, présentent une intégrité élevée : en particulier, tous les micro-habitats d'activité et d'hibernation liés aux arbres sénescents et au bois mort sont très bien représentés. Cependant, les menaces liées à la modification du réseau hydrographique et à la présence d'espèces végétales envahissantes impactent vraisemblablement la fonctionnalité du site.



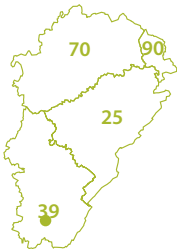
Installation d'une tente malaise permettant de capturer les syrphes, des petites mouches intéressantes pour évaluer l'état de conservation d'habitats forestiers.



85%

des sites du CEN sont dotés ou ont été dotés de plans de gestion (au 31 décembre 2013), pour certains encore en cours de rédaction. Les plans de gestion déterminent pour une durée de 5 ans ou 10 ans l'ensemble des opérations à mettre en œuvre sur le site. Ces préconisations de gestion peuvent parfois prôner la non-intervention.

Un plan de gestion pour le marais tufeux de Plaisia (39)



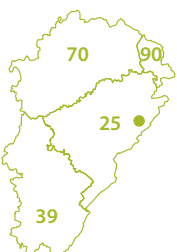
Le marais des Monteilliers, entièrement en propriété communale de Plaisia et en convention avec le CEN, a bénéficié d'un diagnostic fonctionnel et écologique dans le cadre de la rédaction d'un plan quinquennal de gestion en 2013. Les investigations montrent qu'il s'agit d'une zone humide assez rare et originale en Franche-Comté, constituée par un bas marais tufeux à choin parcouru par un chevelu de sources et de ruisseaux. De nombreuses espèces patrimoniales y trouvent refuge parmi lesquelles l'écrevisse à pied blanc, l'agrion de mercure ou le rossolis à feuille longue qui trouve ici sa station régionale la plus basse en altitude.

Du point de vue fonctionnel, le marais dépend d'une nappe phréatique qui alimente également les captages d'eau potable de Plaisia et Ecrille, situés à proximité. Des études complémentaires sont nécessaires pour évaluer l'effet de ces captages sur le site et un lien éventuel avec la dynamique du phragmite qui paraît coloniser le bas marais.

Une étude préparatoire à la restauration d'une tourbière à Frambouhans et les Ecorces (25)



Afin de poursuivre la réhabilitation de la tourbière sur les Seignes à Frambouhans (25), des études et des investigations ont été menées pour concevoir les travaux à réaliser.



Un peu plus de dix ans après les premiers travaux de 2003, une seconde phase de réhabilitation sera prochainement engagée sur la tourbière de « Sur les Seignes » : création de casiers de régénération, suppression d'une plateforme bitumée empiétant sur la tourbière. Pour ce faire, une étude a été engagée afin de concevoir les opérations à mettre en œuvre : topographie de surface, sondages pédologiques et investigations sur la plateforme (nature et épaisseur des matériaux à évacuer et nature du substrat sous-jacent). Ces derniers éléments permettront notamment de définir les modalités de reconstitution de la zone humide.

Un peu plus de dix ans après les premiers travaux de 2003, une seconde phase de réhabilitation sera prochainement engagée sur la tourbière de « Sur les Seignes » : création de casiers de régénération, suppression d'une plateforme bitumée empiétant sur la tourbière. Pour ce faire, une étude a été engagée afin de concevoir les opérations à mettre en œuvre : topographie de surface, sondages pédologiques et investigations sur la plateforme (nature et épaisseur des matériaux à évacuer et nature du substrat sous-jacent). Ces derniers éléments permettront notamment de définir les modalités de reconstitution de la zone humide.

Les plans de gestion édités en 2013

Deux nouveaux plans de gestion ont été rédigés en 2013, sans compter les notices de gestion pour les sites les moins complexes ou sous forme de réseau.

- Etang des Bois (Fontenois-la-Ville et Bétoncourt-Saint-Pancras, 70). Plan de gestion 2014-2018
- le marais des Monteilliers (Plaisia 39). Plan de gestion 2013-2018

La rédaction de ces documents permet de disposer des éléments de diagnostic nécessaires à la définition des enjeux, à celle des objectifs, puis à la programmation des actions pluriannuelles sur le site. Les programmes de suivi et les compléments d'inventaires permettent ensuite d'affiner ces enjeux ainsi que d'orienter et évaluer les actions de gestion menées.

Afin de rendre accessible à un plus large public les plans de gestion de sites gérés par le CEN et de favoriser ses démarches d'animation foncière, des fiches-sites synthétiques de 4 pages ont été réalisées. En 2013, 5 fiches ont été éditées, concernant les sites suivants : La tourbière d'Entrecôtes-du-Milieu à Foncine-le-Haut (39), le réseau de tourbières de la Rixouse (39), les pelouses sableuses de Quitteur (70), le coteau de Sacre-Fontaine à Roche-et-Raucourt (70), le réseau de sites en Haute-Saône à azuré de la croissette (70).



Protéger

Un travail en amont...

Pour protéger les richesses biologiques et les milieux naturels les plus menacés, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté utilise la maîtrise foncière (achat de terrain) et la maîtrise d'usage (convention avec le propriétaire, bail, etc.) pour en assurer la préservation, puis la gestion lorsqu'une entité de gestion cohérente est obtenue.

La surface totale des sites bénéficiant d'une action durable du CEN a évolué significativement en 2013 avec une hausse de 328,26 ha et 6 sites supplémentaires. Une animation foncière est encore en cours sur 20 sites (7 ont été finalisées en 2013) et des renouvellements de convention avec intégration de nouvelles parcelles sont mis en œuvre.

Au 31 décembre 2013

61

sites ou groupes de sites constituent le réseau de sites CEN totalisant une surface de

1 379 ha

Diversité des milieux gérés par le CEN

(en surface)

1 % milieux artificialisés (cultures...)

5 % forêts

7 % écosystèmes aquatiques

8 % prairies humides et vallées alluviales

25 % tourbières et bas-marais

54 % pelouses sèches

Une charte Natura 2000 à Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt (70)



En mars 2013, le Conservatoire a signé la première charte Natura 2000 de la Vallée de la Saône sur 30 hectares de prairies alluviales dont il est propriétaire à Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt. Cette Charte est une contractualisation de 5 ans dressant une liste d'engagements volontaires permettant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Ces prairies étant gérées en partenariat avec cinq exploitants agricoles, locataires du Conservatoire via des baux ruraux à caractère environnemental, il était essentiel que ces agriculteurs soient intégrés à la démarche et soient donc cosignataires de cet engagement.

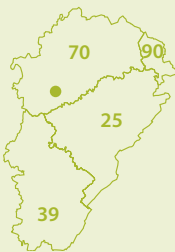
Une nouvelle Réserve naturelle régionale en gestion pour le CEN

Le CEN a été désigné gestionnaire de la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy par la présidente de la région de Franche-Comté avec Jura nature environnement comme gestionnaire associé. Ce site de 49 hectares est situé sur les communes de Macornay et Lons-le-Saunier (39). Voir aussi page 16.



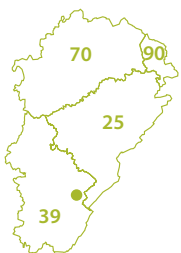


De nouvelles conventions sur les Monts de Gy (70)



Depuis fin 2011, le CEN mène une importante animation foncière sur les pelouses sèches des Monts de Gy. Ainsi, en 2013, les communes de Charcenne et de Gézier-et-Fontenelay se sont engagées auprès du Conservatoire pour la gestion de près de 100 ha de pelouses sèches (Chèvrefeuille, la Grande Charme, Les Rachanes). En novembre 2013, c'est un bail emphytéotique de 18 ans et 1 mois qui a été signé avec la commune de Bucey-lès-Gy et un propriétaire privé sur un peu plus de 15 ha, ces parcelles ayant été ensuite conventionnées avec le CEN. Ce méta-site des Monts de Gy est maintenant le site le plus important en surface du CEN, avec 265 ha en maîtrise foncière ou d'usage.

Une animation foncière complexe sur la tourbière de l'Entrecôtes du Milieu (39)



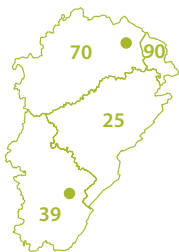
Le CEN intervient depuis plus de 15 ans pour la conservation de la tourbière de l'Entrecôtes du Milieu en partenariat avec la commune de Foncine-le-Haut. Cette tourbière au foncier très morcelé a bénéficié d'un important effort d'animation foncière qui a abouti à l'acquisition de nombreuses parcelles et à la signature de conventions de gestion avec plusieurs propriétaires, dont la commune en 1998. La commune est par la suite devenue propriétaire de plusieurs parcelles sans maître ou sans

succession. Une nouvelle convention a donc été signée en 2013 afin de prendre en compte l'ensemble du parcellaire communal qui totalise 2,9 ha. Parallèlement une nouvelle campagne d'animation foncière a été lancée auprès des propriétaires privés pour compléter la maîtrise du site et préparer les futures actions du Life tourbières du Jura.



La tourbière de l'Entrecôte du Milieu est divisée en 210 parcelles. A l'époque, les familles du secteur avait acquis une parcelle afin d'exploiter la tourbe comme combustible.

Des réunions multi-sites avec les communes



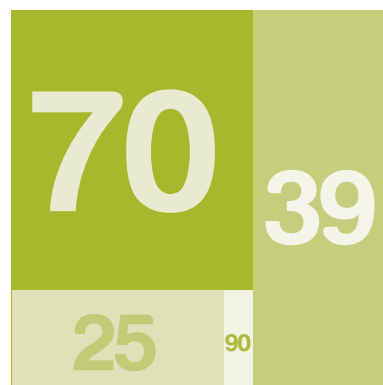
Les réseaux de sites des Conservatoires d'espaces naturels s'étoffent progressivement de nouvelles localités, ce qui peut amener des difficultés d'organisation et de financement de la concertation. Les CEN ont donc engagé une réflexion pour réaliser des économies d'échelle en maintenant un niveau d'implication permettant de préserver à la fois le patrimoine naturel et la dynamique de la concertation locale. L'approche « multi-sites », testée en Bourgogne notamment, est une piste prometteuse. Une première étape est désormais franchie en Franche-Comté, avec le test de l'organisation de réunions partenariales communes, à l'exemple des sites tourbeux des Quatre Lacs et

de Bonlieu (39), ou encore de Saint-Barthélemy et d'Ecmagny (70). Ces rencontres favorisent notamment les échanges entre les élus des différentes communes et une organisation des opérations mieux connectée avec les enjeux territoriaux.



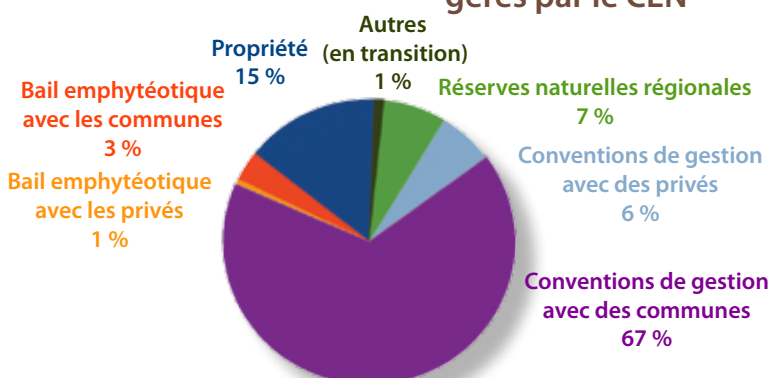
Au 31 décembre 2013

Répartition des surfaces des sites gérés par le CEN



HAUTE-SAÔNE (70) : 49 % • 23 sites
 JURA (39) : 37 % • 27 sites
 DOUBS (25) : 12 % • 9 sites
 TERRITOIRE DE BELFORT (90) : 2 % • 2 sites

Répartition des surfaces par type de maîtrise des sites gérés par le CEN



Un coup de pouce pour la nature

Afin de favoriser la biodiversité sur ses sites, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté met en œuvre différentes opérations de restauration et d'entretien : travaux hydrauliques, débroussaillage, pâturage, fauche... C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux, notamment les agriculteurs.

En 2013, ces actions de gestion ont été très diverses tant par leur nature que par les milieux concernés. Pour leur réalisation, le Conservatoire a fait appel à des agriculteurs, à des entreprises spécialisées ou d'insertion, à son technicien berger, mais aussi à des bénévoles lors de chantiers nature organisés tout au long de l'année.



Gestion sur les sites CEN
hors actions menées par des
partenaires exploitants agricoles :

65

*opérations de gestion réalisées par le
CEN en 2013, réparties sur 36 sites.*

13

*sites ayant bénéficié d'opérations
de gestion des ligneux, de fauche ou de
débroussaillage (hors travaux nécessaires
à la mise en place du pâturage)*



21

sites ayant accueilli un pâturage extensif



9

*interventions seulement ont été réalisées par
des sous-traitants non agricoles*

5

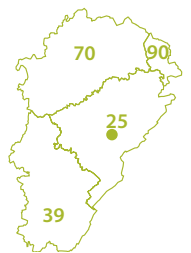
*avec des interventions pour la
limitation ou l'éradication d'espèces
invasives*

Quatrième saison de pâturage pour le site du Barchet à Passonfontaine (25)

Le site du Barchet est partiellement pâturé depuis 2009 pour maintenir l'ouverture et l'état de conservation des habitats humides ouverts et notamment de moliniaies. Trois parcs de pâturage d'une surface totale de 15 hectares sont utilisés en rotation par des chevaux de race Konik Polski, appartenant au lycée agricole de Mancy. Cette race rustique ne craint pas les terrains difficiles, et, valorise bien la végétation peu appétente pour les races plus « classiques ».

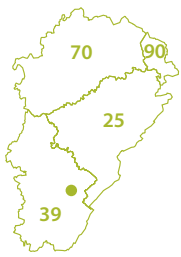
En 2013, le troupeau constitué de 12 chevaux est resté au Barchet plus de deux mois, du 10 octobre au 20 décembre. Ce pâturage d'arrière-saison a été préféré au pâturage printanier, plus délicat à gérer et impactant pour les papillons remarquables qu'abrite le site.

Ce pâturage semble très satisfaisant : les parcs sont pâturés sans excès et la molinie, dominante, est bien consommée. Le suivi écologique indique par ailleurs le maintien d'un bon état de conservation des habitats pâturés.



Le pâturage à l'automne sur les zones humides du Barchet (25) par les Konik Polski est très satisfaisant : il permet de garder ouvert le milieu et de préserver les papillons rares et menacés présents sur le site.

Travaux de redynamisation du haut-marais de la Seigneurie aux Quatre lacs (39)



La tourbière de la Seigneurie, située entre les lacs du Grand Maclu et d'Ilay, a été très fortement perturbée par l'extraction de tourbe. Partant du constat qu'il n'était pas techniquement possible de réhabiliter son fonctionnement hydrologique dans sa globalité, le choix a été fait de redynamiser localement la production de tourbe. Ainsi, dans le cadre du contrat Natura 2000 signé par le CEN, en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura et la commune de la Chaux-du-Dombief, 4 fosses de régénération, représentant une superficie totale de 600 m², ont été réalisées au cours de l'été 2013.



Des fosses ont été créées au sein de la tourbière de la Seigneurie aux 4 lacs afin de redynamiser localement le développement de tourbe.

Coupe d'arbres et pâturage sur la corniche de la Culotte à Loulle (39)



Après quelques années consacrées à la reprise du pâturage des pelouses, les travaux de coupe d'arbres ont repris sur la corniche de la Culotte, dans certains secteurs qui s'étaient petit à petit fermés. Ces travaux ont été orientés en priorité sur des secteurs où le daphné caméléon semblait pâtir de l'ombrage devenu trop important. Les travaux d'abatage ont eu lieu à l'automne et ont été effectués par le technicien du CEN, Christian Coutand.

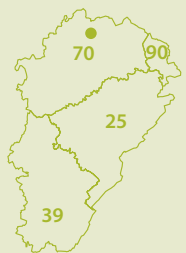
A signaler également la mise en pâturage de l'ancienne plantation de résineux coupée en 2009, dont la végétation a depuis bien évolué. Elle s'est enrichie en graminées et s'est diversifiée en espèces des pelouses, mais le contrôle des ronces et des rejets ligneux devient nécessaire. Une belle découverte a d'ailleurs été faite en mai 2013 au niveau de cette ancienne plantation : deux pieds fleuris de daphné caméléon, espèce phare du site, y ont été observés. L'espèce n'y avait jamais été vue auparavant et ceci augure peut-être d'une colonisation de ce secteur par cette espèce.

Une quarantaine de moutons pâturent les pelouses de la Corniche de la Culotte à Loulle (39) chaque année entre mai et juin.



Quand gestion rime avec « libre évolution »...

Sur les communes de Saint-Loup-sur-Semouse et La Pisseure, le Conservatoire gère près de 22 hectares d'une forêt alluviale par voie d'emphytéose avec la société Granulats de Franche-Comté. L'un des objectifs



principaux prônés dans le plan de gestion de la forêt alluviale de la Grande Noue est de « favoriser le vieillissement naturel de la forêt ». C'est ainsi que plus de 10 hectares de vieux boisements humides présentant un potentiel écologique important, comprenant pour l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire voire d'intérêt communautaire prioritaire, ont été inscrits au travers d'un contrat Natura 2000 « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents ». Dépourvu de sylviculture et préservés en l'état pendant plus de 30 ans, les îlots de sénescence ainsi créés vont être favorables à un grand nombre d'espèces. L'absence d'intervention humaine va conférer une naturalité forte à ces surfaces, devenant de véritables zones refuges : les vieux arbres ont encore de beaux jours devant eux !

Mesure du diamètre de l'arbre pour confirmer l'éligibilité au contrat Natura 2000. 183 arbres ont ainsi été désignés.



1/3

des sites du CEN sont pâturés.

33

exploitants agricoles ont contribué à l'entretien et la gestion de sites, ce qui témoigne du lien important entre l'activité du Conservatoire et le maintien d'activités sur ces territoires ruraux.



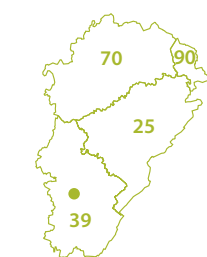
Opération périlleuse mais couronnée de succès pour ce chantier nature avec des étudiants du lycée agricole de Montmorot sur les coteaux pentus de Baume-les-Messieurs (39).

Travaux de réouverture sur les Monts de Gy

En 2013, deux importants chantiers de débroussaillage ont eu lieu sur les Monts de Gy. Le premier concerne la pelouse de Chèvrefeuille à Gy. Cette pelouse d'une trentaine d'hectares, pâturé par un troupeau de Konik Polski était en voie de fermeture. Après la signature d'un bail rural environnemental, 12 hectares d'ourlets et fruticées ont été débroussaillés à l'aide d'un broyeur à marteau avant le printemps. Une reprise de rejets ligneux a été réalisée à l'automne par l'exploitant. Le second chantier concerne la pelouse de Fresse. Cette pelouse d'une quinzaine d'hectares présentait d'importantes nappes basses de prunelliers. Afin de limiter la perturbation sur la pelouse, le débroussaillage de 10 ha a été conduit en deux temps : une première moitié à été traitée avant le printemps et la seconde moitié à l'automne également (à l'aide d'un broyeur à marteaux). Lors de ces deux chantiers, une partie d'arbustes et de bosquets a bien entendu été conservée.



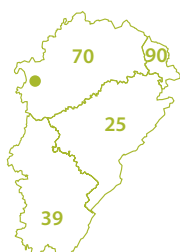
Un chantier pédagogique à Baume-les-Messieurs (39)



La gestion peut quelque fois prendre la forme de chantiers associant les futurs citoyens qui œuvreront plus tard à la préservation de l'environnement. C'est ainsi qu'en novembre 2013, le Conservatoire a associé les 30 étudiants de 2^e année du BTS Gestion et protection de la nature du lycée de Montmorot ainsi que leurs professeurs. Afin de compléter le pâturage ovin permettant le maintien de l'ouverture d'une pelouse sèche à Baume-les-Messieurs, une lutte manuelle contre l'enfrichement est nécessaire pour permettre un pâturage plus aisé. Les étudiants ont donc défriché les zones de passage des animaux, les éboulis et les clairières en voie de fermeture. Outre l'action de gestion conservatoire menée, ce chantier a également permis de former ces étudiants à leur futur métier et de les sensibiliser concrètement aux problématiques de conservation des milieux naturels.



Un bail rural environnemental pour les cultures et la pelouse sèche de la Combe Charton à Champlitte (70)



Le CEN est propriétaire depuis 2007 d'une ancienne parcelle cultivée à la Combe Charton, acquise dans le but de favoriser la flore messicole particulièrement riche à Champlitte. La parcelle héberge par ailleurs une petite pelouse sèche menacée d'enfrichement. La gestion agricole du site a été confiée à un exploitant de la commune qui utilise la pelouse sèche pour le pâturage ovin et les cultures pour la production de céréales destinés à la consommation de ses animaux. En 2013, un bail rural environnemental a été signé avec cet agriculteur sur l'ensemble de la parcelle. Cet outil juridique permet au CEN d'encadrer et de garantir des pratiques agricoles compatibles avec les enjeux de préservation de la flore messicole et de la pelouse sèche, et à l'agriculteur de sécuriser son activité sur le site.



Valoriser



Valoriser pour sensibiliser et impliquer

Outre son action principale de préservation de l'environnement, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté amène localement à la prise en compte citoyenne des enjeux de protection du patrimoine naturel. Il met en place pour cela différentes actions d'information et de communication : soirées d'information, sorties découverte, chantiers nature, plaquettes et livrets de sensibilisation...

Favoriser l'accueil encadré du public sur les sites



Le réseau des sites du CEN constitue un support de sensibilisation pertinent pour illustrer la nécessité de préserver les différents milieux naturels rencontrés en Franche-Comté et faire connaître ce patrimoine, ses richesses, son fonctionnement.

Le Conservatoire a ainsi engagé une réflexion sur la valorisation et l'ouverture au public des sites naturels dont il a la gestion. En 2013, il a réalisé quatre panneaux d'information. Deux ont été mis en place sur la zone humide du Barchet (25) le long du sentier de découverte, un a été installé à l'entrée du site des terrasses sableuses de Quitteur (70) et

le dernier sur la corniche de la Culotte à Loulle (39). D'autres panneaux sont en cours de réalisation et seront mis en place en 2014.

« Sauvons l'eau » sur les sites du CEN

Le Conservatoire d'espaces naturels a participé en 2013 au programme d'animations « Sauvons l'eau ! » mis en place par des associations de la maison de l'environnement et coordonné par la LPO Franche-Comté avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Dans ce cadre, il a proposé pendant cinq week-ends consécutifs des soirées « projection » suivies de sorties découverte sur plusieurs de ses sites : la tourbière d'Entrecôtes-du-Milieu à Foncine-le-Haut, la mare aux demoiselles à Esserval-Tartre (39), les tourbières des 4 lacs au Frasnois, la tourbière du lac des Rouges Truites (39), la tourbière de l'Étang Colin à Chauv (90) et la tourbière Sur les Seignes à Frambouhans. Ce fut l'occasion de sensibiliser de manière divertissante les habitants des communes abritant des zones humides remarquables. Le Conservatoire s'est appuyé sur les Conservateurs bénévoles de ces sites pour l'organisation. A cette occasion, l'avis du public sur les politiques de l'eau a été recueilli et transmis à l'Agence de l'eau.



Sensibilisation aux handicaps et à la préservation de la nature



Après de premières expériences en 2011 et 2012 sur la tourbière de la Grande Pile à Saint-Germain, le CEN Franche-Comté a renouvelé en 2013 son partenariat avec l'association Sinaps (Soutien à l'insertion par

l'activité physique et sportive) sur le site de la tourbière des Viaux à Ecomagny. L'idée, originale, était de sensibiliser au cours d'une même journée thématique les enfants des cours moyens de l'école de Mélisey à la tolérance face aux handicaps et à la préservation du patrimoine naturel. Le matin du 6 mai 2013, 41 élèves très attentifs ont ainsi suivi des ateliers organisés par les animateurs de Sinaps (langage des signes, guidage de personnes malvoyantes, utilisation d'une joëlette, quotidien avec le handicap...) ou les salariés du CEN (diaporama interactif sur les tourbières). L'après-midi, les ateliers se sont poursuivis le long du sentier qui parcourt Ecomagny, permettant la découverte de la tourbière, des paysages ou encore des chants d'oiseaux.

L'actualité des sites en 2013

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface gérée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
----------	------	-------------------	-----------------------	--------------------	----------	--	-----------------------------------	-------------------------	----------------------------------	-------------------------------

DOUBS (25)

Epenouse	Les Prés sous la Fontaine	tourbières et marais	1	●		●			●	●
Dambelin	Les prés Nicard	pelouses sèches	6,32	●						
Frambouhans et Les Ecorces	Sur les Seignes	tourbières et marais	15,28	●					●	
Frambouhans	Cerneux-Gourinots	tourbières et marais	26,30	●					●	●
Ougney-Douvot	Champ du Bois Banal	pelouses sèches	3,09	●	●				●	
Passonfontaine	Le Barchet	tourbières et marais	50,48	●	●				●	●
Passonfontaine	La Grande Seigne	tourbières et marais	24,91	●					●	●
Voillans	La Levée	pelouses sèches	11,77		●				●	
Roset-Fluans	Château-le-Bois	pelouses sèches	23,49		●				●	●

JURA (39)

Séligney, Bersaillin, Rahon	Mares et étangs de la vallée de la Seille	écosystèmes aquatiques	27,8	●						
Andelot-en-Montagne	La Brure	tourbières et marais	22,83							●
Baume-les-Messieurs	Pelouses de la Haute Seille	pelouses sèches	76,86	●	●	●			●	●
Bonlieu	Tourbière du lac et étang du Lautrey	tourbières et marais	5,85	●					●	●
Bonnefontaine	Communaux de Bonnefontaine	pelouses sèches	79,30	●	●	●			●	
Censeau / Esserval-Tartre	La Seigne	tourbières et marais	8,03						●	●
La Rixouse	Sous les Montées	tourbières et marais	0,98	●						●
Doucier	Sur le But	tourbières et marais	0,66			●				●
Esserval-Tartre	Mare aux Demoiselles	écosystèmes aquatiques	2,51	●						●
Esserval-Tartre	Les Prés Vieux	tourbières et marais	6,47						●	●
Foncine-le-Haut	L'Entrecôtes-du-Milieu	tourbières et marais	8,01	●					●	●
Gevry	La Roz	écosystèmes alluviaux	2,76						●	
Lac-des-Rouges-Truites	Tourbière du lac des Rouges Truites	tourbières et marais	34,65	●			●		●	●
La Chaînée-des-Coupis	Le Mou de Pleure	tourbières et marais	2,98						●	●
Le Frasnois	Sur les Roches	forêt	26,85					●	●	●
Le Frasnois La Chau-du-Dombief	Zones humides des Quatre Lacs	tourbières et marais	43,70		●	●			●	●
Loulle	Corniche de la Culotte	pelouses sèches	5,02		●	●			●	●
Villard-sur-Bienne	Coteaux de la vallée de la Bienne	pelouses sèches	27,47		●	●		●	●	●
Ménétrux-en-Joux	Val Dessous	tourbières et marais	9,05		●				●	●

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface gérée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
Macornay / Lons-le-Saunier	RNR côte de Mancy	pelouses sèches	49,21		●	●			●	●
Montholier	La Chau	écosystèmes alluviaux	9,11	●	●	●			●	●
Montigny-sur-l'Ain	Les Grands Communaux	écosystèmes alluviaux	7,20	●	●				●	●
Ney	Corniche du Bénédegand	pelouses sèches	7,20	●					●	●

HAUTE-SAÔNE (70)

Autet	Vieille Saône	écosystèmes alluviaux	37,34	●	●	●	●		●	●
Amoncourt Fleurey-lès-Faverney	Prairies du Colombey	écosystèmes alluviaux	30,01		●	●			●	
Belfahy	Forêt de Belfahy	écosystèmes forestiers	3,26	●					●	●
Beulotte-Saint-Laurent	Les Grands Faings	tourbières et marais	0,28							
Betoncourt-Saint-Pancras Fontenois-la-Ville	Etang des Bois	écosystèmes aquatiques	6,88						●	●
Bucey-lès-Gy, Courcuire	Pelouses des Monts de Gy	pelouses sèches	264,28	●	●	●			●	●
Bucey-lès-Gy, Montboillon	Vallon de Fontenelay	pelouses sèches	41,21	●						●
Champlitte	Combe Charton	pelouses sèches et culture	7,84		●				●	
Champlitte	Pelouses de Champlitte	pelouses sèches	156,44	●		●				●
Ecromagny	Etang Pellevin	tourbières et marais	1,41			●			●	●
Fouvent-saint-Andoche	Les Montants	pelouses sèches	0,39		●	●			●	●
Montigny-lès-Vesoul	Mare du Breuil	écosystèmes aquatiques	0,07							
Quitteur	Sur le Grand Creu	pelouses sèches	4,81			●	●		●	●
Renaucourt	La Longue Fin	pelouses sèches	0,47			●			●	
Roche-et-Raucourt	Pelouses de Sacre Fontaine	pelouses sèches	8,71		●				●	●
Servance	L'Ambyme	tourbières et marais	8,83						●	●
Saint-Barthélémy Montessaux	Sennepey	tourbières et marais	10,34				●		●	●
Saint-Germain	La Grande Pile	tourbières et marais	48,02	●			●		●	●
La Montagne	Ancien étang de l'Hermitage	tourbières et marais	7,88							
Cresancey	Tourbière de la Grande Mouille	tourbières et marais	2,50						●	●
Magny-Danigon	Mare du terri du Triage	milieux artificialisés	0,16						●	
Saint-Loup-sur-Semouse	Forêt alluviale de la Grande Noue	écosystèmes alluviaux	21,45						●	
Vars	Etang de Theuley-lès-Vars	écosystèmes forestiers	14,47	●						●

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Chèvremont	Rouge Fosse	pelouses sèches	13,57	●	●				●	●
Lamadeleine-Val-des-anges	Bois de Lamadeleine	écosystèmes forestiers	8,94	●	●				●	●

DÉVELOPPER, SOUTENIR ET DÉMULTIPLIER les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques



Carte des autres sites d'intervention du CEN Franche-Comté en 2013

- Soutien à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur du patrimoine naturel
- Programmes régionaux et plans d'actions
- Assistance aux collectivités locales, aux gestionnaires et aux propriétaires
- Aide à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques

Par son champ d'intervention régional, ses compétences pluridisciplinaires pour la gestion des milieux naturels et semi-naturels et l'expérience acquise dans la prise en compte des contextes locaux et de la concertation, le CEN Franche-Comté a été amené à développer son action au travers de programmes régionaux, d'animation et de soutien aux politiques en faveur du patrimoine naturel. Cette démarche partenariale de concertation a pour objectif d'étendre les actions en faveur du patrimoine naturel, ou de démultiplier, en impliquant l'ensemble de la société (collectivités, acteurs socio-économiques, partenaires techniques et scientifiques...) au-delà des seuls sites préservés et gérés par le CEN.

Contribuer à l'émergence et à l'accompagnement des politiques publiques en faveur du patrimoine naturel

L'implication du CEN dans la politique Natura 2000

Le Conservatoire d'espaces naturels est fortement impliqué dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Natura 2000. Outre la mise en place d'actions de conservation sur ses sites inclus dans des périmètres Natura 2000, il intervient au travers de son rôle d'animateur technique sur deux sites Natura 2000 haut-saônois : les « pelouses de Champlitte, étang de Theuley-les-Vars » et les « Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine ». Il participe en outre au suivi de la politique Natura 2000 au niveau régional via l'accompagnement qu'il effectue en tant que membre de nombreux Comités de pilotage.



Zoom sur le site des «pelouses de Champlitte, étang de Theuley-les-Vars» (70)

Le CEN a rédigé en 2003 le document d'objectif (Docob) du site Natura 2000 « pelouses de Champlitte, étang de Theuley-les-Vars ». Malheureusement ce Docob n'a jamais été mis en œuvre par la suite pour des difficultés administratives et d'animation du site. La démarche a été relancée en 2011 par la commune de Champlitte, en tant qu'opérateur, qui a confié la mission d'animateur technique au CEN. L'une des premières actions a été d'actualiser le Docob, devenu vétuste, et de le transcrire via le nouveau modèle des Docob synthétiques. La rédaction est en bonne voie et la version finale sera présentée au comité de pilotage du site courant 2014. Parallèlement, l'animation locale a été lancée avec comme priorité la conservation des pelouses sèches du site. Un projet d'installation d'un jeune éleveur ovin est en cours, il devrait aboutir à la remise en pâturage des communaux de Champlitte et des pelouses sèches en propriété du CEN.

L'accompagnement des politiques Espaces naturels sensibles



Depuis plusieurs années, le CEN accompagne les politiques des Espaces naturels sensibles des Conseils généraux du Territoire de Belfort et du Doubs.

Ainsi sur le Territoire de Belfort, le Conservatoire a poursuivi ses actions de suivi scientifique, d'accompagnement du Centre départemental d'entretien des espaces naturels lors des travaux de gestion et de la mise en place de pâturage, et d'organisation d'un chantier de bénévoles.

Le Schéma régional de cohérence écologique

Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) arrive bientôt en phase opérationnelle. Le Conservatoire a ainsi apporté son expertise sur divers points d'élaboration du SRCE. Outre la finalisation du diagnostic régional, avec la définition de diverses sous-trames, le Conservatoire a participé à la cartographie du SRCE, fournissant les localisations de milieux naturels tels que les mares, tourbières ou les pelouses sèches de la région. C'est à cette issue que le Conservatoire a participé, en lien avec les structures du Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement, aux échanges et groupes de travail pour l'élaboration du Plan d'action stratégique. Ce dernier, outil de traduction opérationnel du schéma, permettra, une fois le SRCE validé, de passer à l'action !



30 sites

du Conservatoire sont partiellement ou en totalité inclus dans des périmètres Natura 2000 «habitats», soit

863 hectares

Dans le Doubs, le CEN a continué ses actions de suivi annuel de l'impact du pâturage sur les sites de Belvoir et de Quingey. Enfin, le CEN a animé l'atelier « les outils pour gérer un ENS » ainsi que des animations de terrain lors de la fête des ENS organisée par le Conseil général du Doubs sur le site de Quingey en septembre 2013.



Konik Polski pâture sur la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy.

Accompagner l'Etat et la Région dans le cadre des zones protégées :

Les Réserves naturelles régionales

Le CEN Franche-Comté est activement impliqué pour soutenir et accompagner le Conseil régional dans sa politique de développement du réseau des Réserves naturelles régionales.

C'est ainsi que le CEN a été désigné organisme gestionnaire de la **Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy** le 4 juillet 2013 par la présidente de la région Franche-Comté. Jura Nature Environnement a dans

le même temps été désigné organisme gestionnaire associé pour ce site situé sur les communes de Lons-le-Saunier et Macornay. Ce coteau du Revermont qui ferme la reculée de Vernantais, de moins de 50 hectares, riche en plantes (426), en lépidoptères (656), en reptiles (10), en oiseaux nicheurs (42), en orthoptères (37) est un observatoire parfait pour suivre l'évolution du réseau de pelouses du sud lédonien. Par sa position suburbaine et ses contrastes saisissants entre habitats exposés secs et habitats ombragés humides, des espèces aussi différentes que le lézard vert et le torcol fourmilier, que la

laineuse du prunellier et le baguenaudier y trouvent leur milieu de vie. Le futur plan de gestion devra décrire et hiérarchiser cette mosaïque en perpétuelle évolution, et définir comment mieux la connaître et la protéger.

Le 17 octobre 2013, la Présidente de Région a désigné le Conservatoire comme gestionnaire de la **Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay**, après avis favorable à l'unanimité du Comité consultatif. Propriété de France Nature Environnement Franche-Comté, elle est située au cœur des Monts de Gy, sur les communes de Bucey-lès-Gy et Montboillon. Cette Réserve naturelle de 42 ha est exceptionnelle dans le paysage haut-saônois, où se côtoient prairies, forêts caducifoliées mais surtout pelouses marneuses et bas-marais, rares et originaux en contexte de plaine pour ce département.

Le montage du projet de création de **Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile** à Saint-Germain (70) s'est poursuivi en 2013. Après la délibération municipale de fin 2012, la concertation s'est orientée vers des usagers et des propriétaires privés concernés par le périmètre (avec notamment une animation foncière sur la zone tourbeuse périphérique du Bois de Question).



Visite en juillet 2013 de la Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay en présence notamment de représentants de la Région, du propriétaire FNE Franche-Comté ainsi que des communes.

Les Réserves naturelles nationales

Suite à la dénonciation de la convention de gestion de la **Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois** entre FNE-Doubs et l'Etat, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé à l'automne 2013 par la Préfecture du Doubs. Le CEN Franche-Comté a répondu à cet appel et après examen des dossiers par l'ensemble des membres du comité consultatif de gestion, en préfecture du Doubs le 29 novembre, le préfet a nommé le Conservatoire nouveau gestionnaire. Cette nomination a pris effet le 1^{er} janvier 2014.

Participation à la mise en œuvre de plans d'action ou de conservation « espèces »

Le réseau des sites du CEN abrite de nombreuses espèces menacées. En ce qui concerne les espèces bénéficiant d'un plan de conservation, 18 sites du CEN abritent au moins une plante concernée (16 espèces au total) et 16 sites au moins un insecte concerné (6 taxons). Ces enjeux forts sont largement pris en compte dans la définition des objectifs et opérations de gestion sur les sites. Par ailleurs, les plans de conservation coordonnés par le CBNFC-ORI participent à orienter l'animation pour de nouvelles acquisitions ou de nouveaux conventionnements par le CEN. Plusieurs démarches, par exemple sur un site à orchis musc à Andelot-en-Montagne (39), ont été initiées en 2013.



Le Programme régional d'actions en faveur des mares



Le Conservatoire a organisé une visite de mares récemment créées à la Ferme de Ligny à Melin (70) afin de sensibiliser les élus et agriculteurs locaux.

Le Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté est entré dans sa phase finale. Cette cinquième année opérationnelle pour la préservation des mares voit en effet les dernières restaurations, qui se termineront en automne 2014. Le bilan provisoire est riche, avec 55 mares restaurées (curage, mise en lumière, etc.), 7 mares créées et près d'un kilomètre de haies plantées. Mais c'est surtout l'implication locale qui a été marquante en 2013, avec une prise en main de certaines communes des réseaux pilotes pour la réalisation de projets pédagogiques en faveur de leurs mares. C'est ainsi que différents panneaux pédagogiques seront créés et installés en 2014.

Les actions d'inventaire permanent et d'assistance technique, aujourd'hui intégrées dans l'animation régionale zones humides, ont encore été très efficaces. Les échanges de données ont permis de recenser de nouvelles mares, permettant d'atteindre un total de près de 3 800 mares en région. Les demandes d'assistance ont également été nombreuses et il n'a pas été possible de répondre à toutes les sollicitations.

Montage du programme LIFE « tourbières du massif jurassien franc-comtois »

Débuté en septembre 2012 avec l'embauche d'Emilie Calvar, le montage du LIFE « tourbières du massif jurassien franc-comtois » a été poursuivi durant toute l'année 2013, avec comme point d'orgue le dépôt du dossier de candidature auprès des instances européennes au cours du mois de juin.

Cette année de travail a confirmé la synergie existant entre tous les partenaires de ce projet d'envergure : CEN, Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, Parc naturel régional du Haut-Jura, Réserve naturelle du lac de Remoray, Syndicat mixte du Dessoubre et DREAL. Synergie qui a porté ses fruits puisque cet ambitieux programme pourra débuter en juin 2014 ! Durant 6 années, 60 tourbières réparties sur 16 sites Natura 2000 feront l'objet de mesures de réhabilitation de leur fonctionnement : neutralisation de drains, restauration de cours d'eau, régénération de zones d'extraction, abattage de plantations de résineux, etc. Par ailleurs, et notamment afin que ce LIFE puisse créer une dynamique dépassant les seuls sites concernés, un volet de communication et de sensibilisation sera également mis en œuvre (journée des tourbières, film pédagogique, etc.).

Pour ce faire, ce programme mobilisera un budget total de 8 M€. Il représente ainsi une opportunité forte pour notre territoire afin d'agir concrètement et durablement pour la sauvegarde des milieux tourbeux... tout en induisant également des retombées économiques directes ou indirectes non négligeables pour le Massif.



Le plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette

Le plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette, financé par la Région, est coordonné par le CEN. Les efforts se sont notamment portés en 2013 :

- > sur les secteurs isolés géographiquement de Haute-Saône (chantier d'entretien à Renaucourt par le CEN) et du nord du Doubs (animation agricole à Courtefontaine par le CEN ou encore animation scolaire par le CPIE du Haut-Doubs à Frambouhans) ;
- > sur les stations sur gentiane jaune (organisation d'une journée technique avec la Communauté de communes de la Petite Montagne à destination des gestionnaires) ;
- > sur les grosses stations de gentiane croisette non conventionnées (travail du CEN sur le site de Vannoz auprès des propriétaires des chevaux et communication dans la lettre d'information du programme, recherche de conventionnement à Rochejean par la Réserve naturelle du Lac de Remoray ou encore aux Mollunes par le PNR du Haut-Jura).

Visite technique organisée avec la Communauté de communes de la Petite Montagne sur un site à azuré de la croisette.



Le LIFE tourbières :

Durant **6 années**,
60 tourbières réparties
sur **16 sites** Natura 2000 feront
l'objet de mesures de
réhabilitation de leur fonctionnement.



L'animation régionale en faveur des zones humides

Depuis avril 2012, le CEN Franche-Comté s'est vu confier par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil régional de Franche-Comté et la DREAL Franche-Comté une mission d'animation à l'échelle régionale sur la thématique des zones humides.

Articulé autour de 5 axes de travail, ce projet vise à contribuer à plus de cohérence dans les actions menées par les acteurs francs-comtois, en développant des outils mutualisés. Il s'agit notamment d'apporter un **appui technique aux structures réalisant des inventaires des zones humides** sur la

base d'un cahier des charges régional standardisé. Ainsi, durant l'année 2013, l'animatrice régionale a apporté un appui technique aux opérateurs pour la planification des inventaires et pour la coordination de la validation des données floristiques et pédologiques par les organismes scientifiques. La préparation de la **mise en place d'un outil de synthèse des données d'inventaire** (disponible depuis l'automne 2014) a également fait partie des missions prioritaires de l'année 2013, afin de préparer la diffusion des données d'inventaire via Sigogne, le portail de diffusion de la connaissance biodiversité en Franche-Comté.



L'animation régionale en faveur des zones humides comporte également un volet plus opérationnel, visant à structurer l'accompagnement des acteurs pour faciliter la concrétisation des projets, en articulation avec les animateurs départementaux qui mobilisent les porteurs de projet. Dans cet objectif, le Conservatoire apporte une **assistance technique sur les thématiques tourbières et mares**. Cette assistance s'est en 2013 concrétisée par des visites de terrain et des conseils aux propriétaires privés ou aux collectivités, afin d'orien-

ter au mieux la gestion des milieux. Plusieurs projets de création, de réhabilitation ou de gestion conservatoire de mares ont également vu le jour. La diffusion des données d'inventaire de tourbières ou de mares a fait également partie des missions d'assistance réalisées, notamment dans le cadre de la rédaction des documents d'aménagement. Sur ces thématiques, les chargés de missions ont également contribué aux différents réseaux interrégionaux, nationaux voire internationaux, avec la participation aux rencontres franco-suisse sur les tourbières par exemple. Enfin, un volet stratégique et opérationnel est en cours de structuration avec la rédaction d'un plan d'action régional en faveur des tourbières, initiée en 2013, poursuivie en 2014, et devant aboutir en 2015.

Dans un objectif de mutualisation des moyens, l'animation régionale a également en charge **la communication autour des actions en faveur des zones humides** aux différentes échelles d'action, et la structuration d'un réseau d'acteurs techniques. Après la parution d'un premier numéro de la lettre d'information Zones humides de Franche-Comté en janvier 2013, diffusée à l'ensemble des collectivités et acteurs du territoire franc-comtois, la fin de l'année 2013 a été consacrée à la rédaction du second numéro, paru en février 2014, orienté sur les inventaires en cours et la restitution d'actions exemplaires.

Le cadrage des missions de l'Animation régionale en faveur des zones humides a été discuté collectivement au sein des différentes instances de pilotage du projet, particulièrement en ce qui concerne la cohérence entre acteurs régionaux et départementaux.



Finalisation du programme RhoMéo 1

Le programme RhoMéo est un projet interrégional visant notamment à définir une liste d'indicateurs standardisés permettant d'évaluer l'état de conservation des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée. Initié en 2009 sous l'impulsion de l'Agence de l'eau et des Conservatoires d'espaces naturels de la région Rhône-Alpes, le programme a bénéficié depuis 2011 de l'investissement des acteurs francs-comtois : CEN Franche-Comté, CBNFC-ORI, LPO Franche-Comté et Réserve naturelle du lac de Remoray

L'année 2013 a constitué une période charnière entre deux phases. La première était portée régionalement par le Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Franche-Comté et soutenue financièrement par l'Agence de l'eau et l'Europe (à travers les fonds FEDER). Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, qui a testé divers protocoles sur son réseau de sites en 2011 et 2012, en a également assuré la coordination technique et administrative auprès des autres partenaires régionaux. La synthèse et l'analyse des données, ainsi que la rédaction du bilan régional, ont été finalisées au premier trimestre 2013.

La seconde phase était celle de la synthèse à l'échelle du bassin, sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie. Le CEN Franche-Comté et ses partenaires ont ainsi participé activement à l'organisation d'un séminaire de restitution en septembre 2013 et à la réalisation des différents livrables, parmi lesquels une boîte à outils de suivi de l'état des zones humides à destination des gestionnaires d'espaces naturels, parue officiellement le 3 février 2014.



Contribuer à l'émergence et l'accompagnement de projets territoriaux favorables aux milieux et aux espèces, ainsi qu'à une économie des surfaces agricoles et naturelles

Préservation des pelouses sèches du Territoire de Belfort

Le CEN participe au programme de mesures supplémentaires en faveur de l'environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche est initié par le Conseil général du Territoire de Belfort pour la restauration et la préservation de pelouses sèches et de prairies humides du département. En 2013, le CEN a mené pour le compte du Conseil général 90 des actions de maîtrise foncière et d'usage, notamment les prises de contacts avec les propriétaires et les démarches de négociation en vue d'une préservation pérenne de pelouses. Cela s'est traduit par des propositions de deux conventions de gestion tripartites, d'une part avec la commune de Chèvremont et d'autre part avec la Société Auchan sur le site de « la Ferme Rondot » (communes de Bessoncourt et Chèvremont) ainsi qu'un projet de location

au profit du Conseil général pour ce même site. Cette maîtrise d'usage représente une surface totale de 3,4 hectares.

De même, les négociations foncières menées par le CEN sur le site des « Basses Perches », commune de Danjoutin, ont abouti au projet d'acquisition au profit du Conseil général de 1 ha de pelouse qui vient compléter 4,5 ha en propriétés du Conseil général 90 et 1 ha communal actuellement géré.

Ces projets devraient être finalisés en 2014. Les actions de gestion et de restauration pourront alors être engagées, les plans de gestion de ces deux sites ayant été rédigés par le CEN en 2010.



Le saviez-vous ?

Dans le but d'informer et de sensibiliser les élus locaux et les différents partenaires à la problématique de la préservation des zones humides, le CEN a participé à la réalisation d'une vidéo à caractère pédagogique intitulée « pourquoi préserver les zones humides ? ». Cette vidéo a été réalisée par une agence de communication spécialisée et financée par la DDT90 de Belfort. L'intervention du CEN a porté sur la capacité épuratoire des zones humides et sur la faune et la flore de ces milieux. Cette vidéo est disponible sur le site <http://zestdurable.net/>



Le CEN participe également chaque année au programme d'animations et sorties « Nature et culture » de la Ville de Besançon comme avec la sortie ci-dessus sur les murs et murgers de Bregille.

Les collines bisontines préservées et mises en valeur

Depuis 2003, le CEN apporte un appui technique et scientifique aux actions de protection et de mise en valeur des collines bisontines menées par la Ville de Besançon. Dans ce cadre, un pâturage caprin a été mis en place en 2007 dans le but de lutter contre l'embroussaillage des collines. Cet objectif ayant été majoritairement atteint sur les parcelles communales concernées, le CEN a mené une réflexion sur la mise en place d'un suivi permettant, notamment, d'avoir une approche plus globale des richesses patrimoniales des parcelles communales. 2013 a été la première année durant laquelle a été mise en œuvre ce suivi. Ceci s'est traduit d'une part par un recentrage du suivi des espèces patrimoniales, le suivi des populations d'oiseaux, de lépidoptères et d'orthoptères sur la colline de Chaudanne. Et d'autre part par la poursuite du suivi de l'impact du pâturage sur les habitats des collines et par un accompagnement sur les premières actions menées par la Ville de Besançon sur le verger de Chamuse.



Aide à la prise en compte de l'enjeu environnemental : l'exemple de la gravière à Breurey (70)

La Vallée de la Lanterne (70) est composée de milieux alluviaux à haute valeur patrimoniale, tout particulièrement dans le secteur de Favorney où la rivière présente de nombreux méandres et où son cours n'a pas subi d'aménagements (digues ou enrochements). Ce territoire, dont la nappe alluviale est essentiellement composée d'alluvions récentes (sables, graviers généralement siliceux et de limons argileux), fait l'objet d'extraction de granulats comme à Breurey-les-Favorney par Granulats de Franche-Comté (groupe Holcim). L'autorisation de cette exploitation arrivant à échéance en 2015, le carrier a étudié en 2013 les possibilités de poursuite de l'activité sur le secteur en appliquant la doctrine « Éviter, réduire et compenser » les impacts. Parmi les possibilités d'exploitation, un ensemble de près de 115 ha de milieux alluviaux sur la commune de Favorney, propriétés de GDFC, a rapidement été écarté compte-tenu de ses forts enjeux environnementaux. Le Conservatoire a travaillé au printemps 2013 sur le diagnostic de ces propriétés afin d'identifier les actions de restauration et de gestion à mener dans l'objectif d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux liés à l'extension de la gravière de Breurey. Ainsi, une pêche électrique a été réalisée en partenariat avec la Fédération de pêche de Haute-Saône.

D'importantes densités d'alevins de lottes et quelques alevins de brochets ont été observés lors de la pêche électrique réalisée en partenariat avec la Fédération de pêche de Haute-Saône.

Contribuer à la sensibilisation des décideurs et des acteurs socio-économiques



De riches partenariats avec les lycées agricoles

Le CEN développe depuis plusieurs années des partenariats avec des lycées agricoles. Sur le Territoire de Belfort, une convention pluriannuelle signée entre la Ville de Belfort, le lycée de Valdoie et le CEN formalise les actions de restauration et de préservation menées sur les pelouses sèches de la Justice. Ce partenariat s'est poursuivi en 2013 au travers de travaux de restauration et de sorties naturalistes sur le terrain.

Dans le cadre de la politique ENS du Conseil général du Doubs, un partenariat concernant la préservation et la mise en valeur du site de Montrond-le-Château a été mis en place entre la commune, le Conseil général, le lycée agricole François-Xavier et le CEN. Les premiers travaux engagés en 2013 ont eu pour but de mettre en valeur le patrimoine historique de la commune par un débroussaillage sur le secteur des ruines du château.

Ces partenariats permettent de faire découvrir le patrimoine naturel franc-comtois aux élèves dans le cadre de leur formation, de les sensibiliser et de les informer sur la problématique de la préservation des milieux naturels.

De même, le CEN, en sa qualité de gestionnaire principal de la Réserve naturelle de la côte de Mancy, développe un partenariat avec les lycées de Mancy et de Montmorot. D'autres actions ont été menées en 2013 avec ce dernier (voir page 10).

Un guide pour les projets à vocation pastorale

Depuis plusieurs années, le CEN réalise des diagnostics écologiques et préconise des recommandations dans le cadre de projets de réouverture de communaux sur le Massif du Jura. A la demande du Conseil régional de Franche-Comté et de la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, l'ONF et le CEN ont rédigé en 2013 un projet de guide méthodologique pour l'élaboration de projets à vocation pastorale. Celui-ci a pour but d'apporter aux porteurs de projets et aux exploitants les informations nécessaires pour le montage des projets. Il constitue également un précieux retour d'expérience, notamment pour la réouverture de pelouses sèches et de prés-bois.



Apporter une expertise technique et scientifique

Les mesures compensatoires

La question des mesures compensatoires se place aujourd'hui fréquemment au premier plan des problématiques environnementales. Le Conservatoire participe activement, dans le cadre de ses missions d'expertise technique et scientifique, aux réflexions menées par les services de l'Etat et les collectivités, dans le respect de la doctrine « Eviter-Réduire-Compenser ». Le CEN s'inscrit dans un accompagnement pour la conception technique et la mise en œuvre des mesures compensatoires, en se présentant d'intervenir en amont de la définition de celles-ci. Il met un accent important sur la pérennité des effets de ces mesures.

Diverses contributions ont eu lieu cette année avec la DREAL mais aussi dans le cadre du Plan d'actions stratégique du SRCE, ou encore dans les comités SAFER et d'autres commissions (voir ci-dessus).

Enfin, le CEN a été l'initiateur en septembre 2013 d'une rencontre sur les mesures compensatoires, avec la présence de représentants de nombreux services de l'Etat et des collectivités. Celle-ci a été l'occasion de mettre en avant la volonté de tous d'encadrer au mieux cette problématique et d'affiner les réflexions pour que la compensation ne devienne pas un droit à détruire...



Dans le cadre de la mise en œuvre de mesures visant à compenser l'agrandissement de la carrière de Marchaux, un partenariat s'est mis en place entre le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et la société Holcim-Granulats afin de préserver une pelouse sèche surplombant le site.



Participation du Conservatoire aux commissions régionales, départementales et territoriales

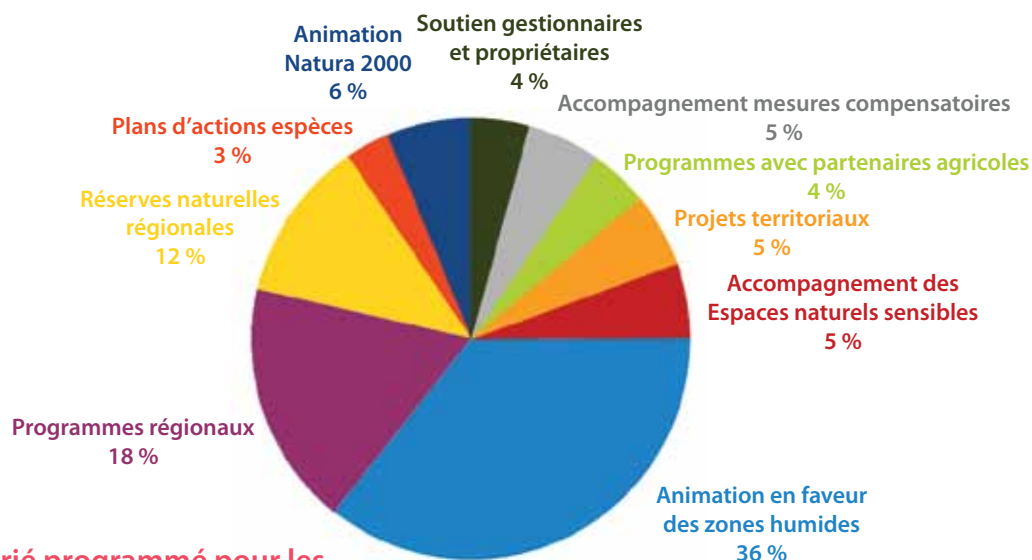
Par ses compétences en gestion des milieux naturels, le CEN apporte aux acteurs des politiques publiques et aux collectivités des éléments d'expertises scientifiques, techniques et territoriales. Cela se traduit notamment par une implication importante dans les différents Contrats de rivières qui ont lieu sur l'ensemble de la Franche-Comté ou lors de la Commission géographique Saône-Doubs.

De plus, le Conservatoire est membre de nombreux comités ou commissions dans lesquelles son expérience est requise tout au long de l'année. Il fait ainsi part de ses réflexions et avis dans les Comités techniques SAFER de la Haute-Saône et du Doubs-Territoire de Belfort, afin de répondre aux problématiques environnementales vis-à-vis des enjeux agricoles, tout comme en Commission départementale d'orientation agricole de la Haute-Saône. Son savoir est également sollicité dans d'autres instances préfectorales, telles que les Commissions départementales de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Saône et du Doubs, la Commission régionale agro-environnementale ou encore le Comité régional Trame Verte et Bleue.

Quelques chiffres

En 2013, **7 120 ha** ont été concernés par les interventions du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise.

908 jours de temps salarié ont été programmés pour les différents types d'interventions du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise en 2013.



Répartition du temps salarié programmé pour les missions d'accompagnement et d'expertise en 2013 >

Participer aux DYNAMIQUES DE RÉSEAUX, à la TRANSMISSION DES SAVOIRS et au PARTAGE D'EXPÉRIENCE



Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Le 8^e séminaire des Conservatoires et les conférences techniques

Les 29 Conservatoires d'espaces naturels se sont retrouvés à Beaune en séminaire du 6 au 10 novembre 2013 autour du thème central : « Les Conservatoires de demain, des stratégies à l'action ». Près de 500 participants, accueillis dans d'excellentes conditions par le CEN Bourgogne et la Fédération, ont échangé lors de 2 séances plénières, 7 ateliers, 10 conférences techniques, 2 rencontres « métiers », forums libres de discussion et 13 visites de terrain autour de nom-

breuses thématiques : Trame verte et bleue, agriculture et biodiversité, plan national d'action espèces, stratégies foncières, visibilité des CEN, enjeux administratifs et financiers...

Le CEN Franche-Comté a également participé au cours de l'année 2013 à des conférences techniques ou des conférences des directeurs organisées par la Fédération.



Fréquence grenouille et Chantiers d'automne

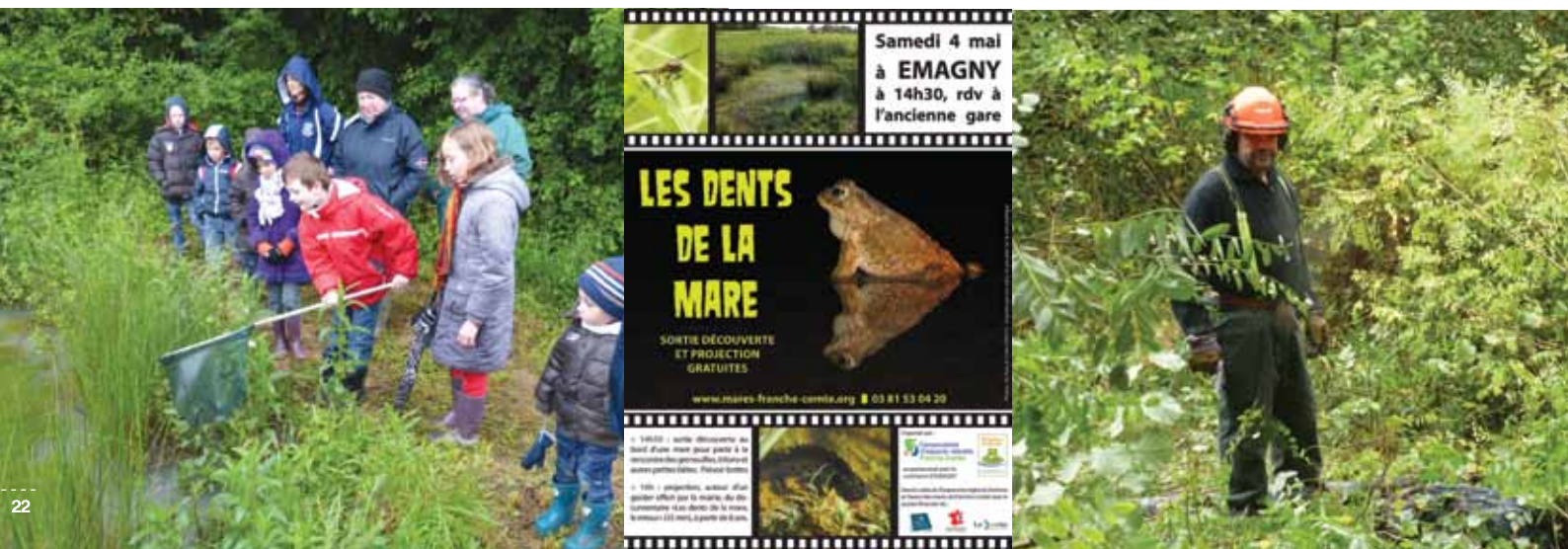
Le Conservatoire participe aux opérations nationales de sensibilisation à l'environnement coordonnées par le Réseau des Conservatoires d'espaces naturels telles que Fréquence grenouille et les Chantiers d'automne. Il profite ainsi de la visibilité de ces événements pour communiquer auprès du grand public.

Du 1^{er} mars au 31 mai 2013, l'opération Fréquence grenouille est l'occasion de sensibiliser différents publics sur la nécessité de protéger les zones humides. Plus de 400 animations

ont rassemblé environ 6 500 participants sur tout le territoire français. En Franche-Comté, le CEN a proposé dans quatre communes un événement familial qui a remporté un vif succès : une sortie au bord de la mare suivie de la projection du documentaire « Les dents de la mare, le retour » de Daniel Auclair.

De septembre à décembre, les Chantiers d'automne sont l'occasion d'entretenir la nature et de sensibiliser différents publics. En 2013, le Conservatoire a organisé trois chantiers à l'at-

tention du grand public (chantier d'entretien d'une zone humide à Epenouse (25), chantier d'entretien pour la sauvegarde du spiranthe d'été à Doucier (39), chantier nature pour la préservation de la pelouse sèche de la Côte à Bourogne (90)) ainsi qu'un chantier nature pédagogique à l'attention des étudiants à Baume-les-Messieurs (39).



Partenariats et dynamique inter-réseaux

Participer aux projets de la maison de l'environnement de Franche-Comté

Le CEN Franche-Comté poursuit également son implication dans la maison de l'environnement de Franche-Comté en consacrant le temps nécessaire aux réflexions et aux actions à mener dans cet espace où peuvent se croiser différentes dimensions de l'activité environnementale. Cela passe particulièrement par une implication forte au sein du Plateau du patrimoine naturel, afin que les projets engagés (Sigogne, RhoMéO, Observatoire régional de la biodiversité) puissent se poursuivre, et que le plateau puisse alimenter des réflexions régionales sur les stratégies en faveur du patrimoine naturel. Le Conservatoire a également participé au programme des Rendez-vous nature de la maison de l'environnement.

Développer les liens avec d'autres réseaux

Le Conservatoire poursuit les partenariats concrets, formels et informels, avec de nombreuses associations. Il s'agit d'une part des associations locales avec qui nous œuvrons de concert pour la préservation de sites et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité (Société d'histoire naturelle de Champagnole, Gazouillis du Plateau, Société d'histoire naturelle de Montbéliard, Syndicat d'initiative de la Montagne de la Roche, les CPIE de la Bresse du Jura, du Haut-Doubs, du Haut-Jura et de la Vallée de l'Ognon...).

Et, d'autre part, les associations œuvrant pour la connaissance du patrimoine naturel de Franche-Comté : LPO Franche-Comté, CBNFC-ORI, OPIE Franche-Comté, Fédération mycologique de l'Est (FME)...

Le CEN poursuit également ses liens avec le réseau des Réserves naturelles notamment au travers de la revue l'Azuré (voir ci-contre) et d'échanges techniques tout au long de l'année.

16^e et 17^e numéros pour l'Azuré



L'Azuré est la lettre d'information du réseau des Réserves naturelles et du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Diffusée deux fois par an, elle est coordonnée par le CEN et la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray. Cette revue d'information a pour vocation d'être un guide technique et informatif par la description des activités des gestionnaires des milieux naturels. Deux numéros ont été édités en 2013. Tous les numéros sont téléchargeables notamment sur le site internet du CEN : www.cen-franchecomte.org.

Les échanges avec les bases de données régionales

Dans le cadre de la réalisation des plans de gestion et des suivis effectués sur ses différents sites d'intervention, le CEN produit de nombreuses données naturalistes. Des systèmes d'échange de données avec les structures gérant les bases de données régionales, qui sont ses partenaires au sein du Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Franche-Comté, ont été mis en place.

La convention avec la LPO Franche-Comté ouvre au CEN des droits élargis à la consultation sur « Obsnatu la Base », la base de données en ligne, sur ses sites d'intervention et leurs alentours. Près de 800 données d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de mammifères ont été saisies par le CEN sur cet outil en 2013.

Le CEN transmet par ailleurs l'intégralité de ses données botaniques (plus de 5 100 données lors du dernier export en février 2014) et entomologiques (près de 900 données lors du dernier export en mars 2014) par l'intermédiaire du logiciel Taxa, propriété du CBNFC-ORI, de la SBFC et de l'OPIE Franche-Comté. Il bénéficie en retour, sur les sites de son réseau et sous certaines conditions sur ses autres sites d'intervention, d'une mise à jour annuelle des données existantes sur la base régionale.

6 800

données naturalistes ont été transmises par le CEN aux associations partenaires en 2013.



L'organisation associative et fonctionnelle du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Un nouveau Conseil scientifique

Suite aux modifications de ses statuts en 2012, le CEN Franche-Comté a souhaité structurer en 2013 son Conseil scientifique, en lui permettant d'être conforme au cadre de la future demande d'agrément auprès de l'Etat et de la Région. Il est constitué aujourd'hui de 13 spécialistes désignés pour leur compétence scientifique dans les disciplines des sciences de la vie et de la terre (botanique, entomologie, ornithologie, herpétologie, gestion des milieux naturels, hydrogéologie, pédologie, géographie...). Le Conseil scientifique est en charge de l'approbation des plans de gestion présentés par le CEN et de l'évaluation de leurs objectifs avant leur terme. Il donne son avis sur les projets d'acquisition ou de prise de bail et peut être sollicité pour toute question d'ordre scientifique. Il se réunit 2 à 3 fois par an.

Membres du Conseil scientifique

- Botanique - écologie des communautés végétales : François Gillet
- Botanique - systématique et écologie des communautés végétales : Arnaud Mouly
- Entomologie : Guillaume Doucet, Jean-Luc Lambert
- Ornithologie : Jean-Philippe Paul
- Herpétologie : Frederic Jussyk
- Gestion milieux naturels : Bruno Tissot, Arnaud Hurstel
- Hydrogéologie : Jacques Mudry
- Pédologie : Philippe Binet
- Géographie : Florian Tolle, Céline Clauzel
- Chrono-environnement-relation hommes/environnement : Laurent Millet

Les membres du CEN Franche-Comté

Le nombre de membres votants à la date de l'assemblée générale 2013 est de 127 :

- 13 membres de droit : personnes morales ;
- 2 représentants du Conseil scientifique et du personnel ;
- 101 membres partenaires, dont 45 per-

sonnes morales et 56 personnes individuelles ;

- 11 adhérents à jour de leur cotisation, dont 9 personnes individuelles et 2 personnes morales ;
- 20 membres associés, invités permanents à l'Assemblée générale, non votants.

Mouvements du personnel

Manon Gisbert a été embauchée en CDI pour succéder à Laëtitia Leray sur l'animation régionale en faveur des zones humides ; Emilie Calvar a terminé son CDD pour le montage du projet Life tourbières du Jura.

L'équipe salariée en 2013

Christophe Aubert, Raphaël Vauthier, Sylvain Moncorgé, Bernard Destrieux, Luc Bettinelli, Manon Gisbert, Emilie Calvar, Maëla Renaud, Mélanie Paris, Magalie Mazuy, Bertrand Cotte, Olivier Billant, Dominique Malécot, Elvina Bunod, Ludivine Coincenot, Sandrine Morlot, Lydie Gersperrin, Christian Coutand.

Des bénévoles

Une cinquantaine de bénévoles participent régulièrement aux actions du CEN, notamment lors de chantiers nature ou encore lors d'inventaires et de suivis scientifiques.

Le Conservateur bénévole, véritable relais local

Les Conservateurs bénévoles remplissent la mission essentielle de représenter au quotidien le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté au niveau local et de réaliser la surveillance des sites dont ils ont la charge. Souvent résidant à proximité du site concerné, ils sont des interlocuteurs privilégiés auprès des acteurs locaux (municipalités, associations, usagers, etc.). Il y avait, en 2013, 23 Conservateurs bénévoles (dont 3 Conservateurs bénévoles adjoints) répartis sur 20 sites d'intervention du CEN.

la vie de la structure le 31 décembre 2013 en chiffres

16 salariés
14 CDI et **2** CDD
1 stagiaire dans l'année
50 bénévoles
127 membres votants

Le conseil d'administration s'est réuni

4 fois et le bureau **5** fois

Les membres et l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Le conseil d'administration au 1^{er} septembre 2014

• Collège des associations

Association des Amis de la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray > *Anthony Auxemery*

France Nature Environnement - Franche-Comté > *Catherine Chausse*

France Nature Environnement - Haute-Saône > *Marie-Claire Thomas*

Jura Nature Environnement > *Marion Fury*

Ligue de Protection des Oiseaux > *Emmanuel Cretin*

• Collèges des collectivités territoriales et établissements publics

Conseil régional de Franche-Comté > *Sophie Fonquernie, Eric Durand suppléant*

Conseil général de la Haute-Saône > *Paul Cheviet*

Conseil général du Territoire de Belfort > *Anne-Marie Forcinal*

Parc naturel régional des Ballons des Vosges > *Philippe Girardin*

Parc naturel régional du Haut-Jura > *Yves Poète*

• Collège des individuels :

> *Anne Vignot*

> *Walter Chavanne*

> *Francis Muller*

> *Bernard Perrin*

> *Jean-Marie Valdenaire*

> *Muriel Loriod-Bardi*

• Conseil scientifique et salariés :

> *Bruno Tissot*

> *Magalie Mazuy*

• Invités permanents :

DREAL • Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères

Le bureau

Présidente : Anne VIGNOT

Vice-Président : Bruno TISSOT

Trésorier : Jean-Marie VALDENAIRE

Secrétaire : Walter CHAVANNE

Secrétaire adjointe : Muriel LORIOD-BARDI

L'équipe salariée au 1^{er} septembre 2014

Administration / Communication



Christophe Aubert
Directeur



Sandrine Morlot
Comptable



Lydie Groperrin
Secrétaire



Elvina Bunod
Chargée de communication

Chargés de projet



Manon Gisbert
*Chargée de projet
Zones Humides*



Emilie Calvar
*Coordinatrice du
programme Life
tourbières du Jura*

Chargés de missions



Bernard Destrieux
*Doubs et Territoire de Belfort /
Natura 2000*



Sylvain Moncorgé
*Jura /
Réseau tourbières*



Raphaël Vauthier
*Haute-Saône /
Programme régional d'actions
en faveur des mares*



Luc Bettinelli (chargé de
missions et d'études)
*Plans de conservation espèces /
programmes scientifiques*

Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois



Dominique Langlois
Conservateur



Frédéric Ravenot
Conservateur adjoint

Chargés d'études



Bertrand Cotte



Mélanie Paris



Magalie Mazuy



Olivier Billant



Dominique Malécot
*En charge de la gestion
de la Réserve naturelle
régionale de Mancy*

Technicien



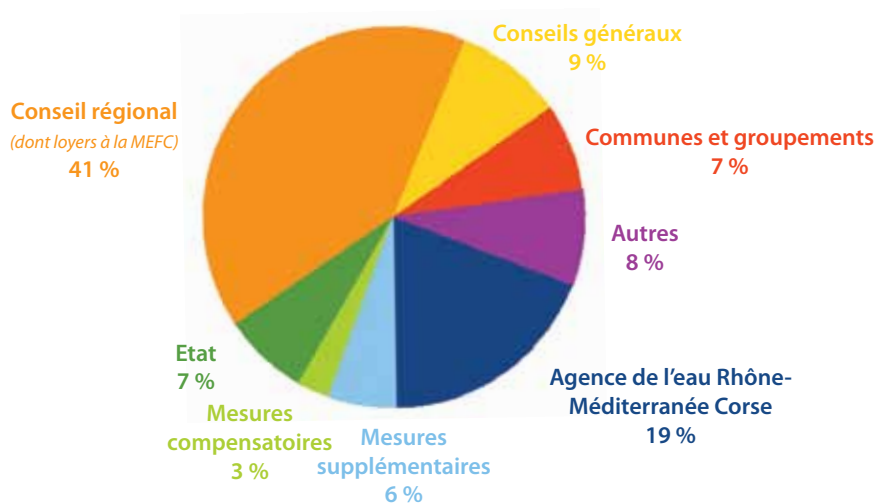
Christian Coutand
Technicien berger

bilan financier

Les comptes annuels 2013 du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté présentent un résultat net comptable en déficit de 18 362 €. Après quatre années consécutives d'excédent, nos comptes affichent un résultat négatif.

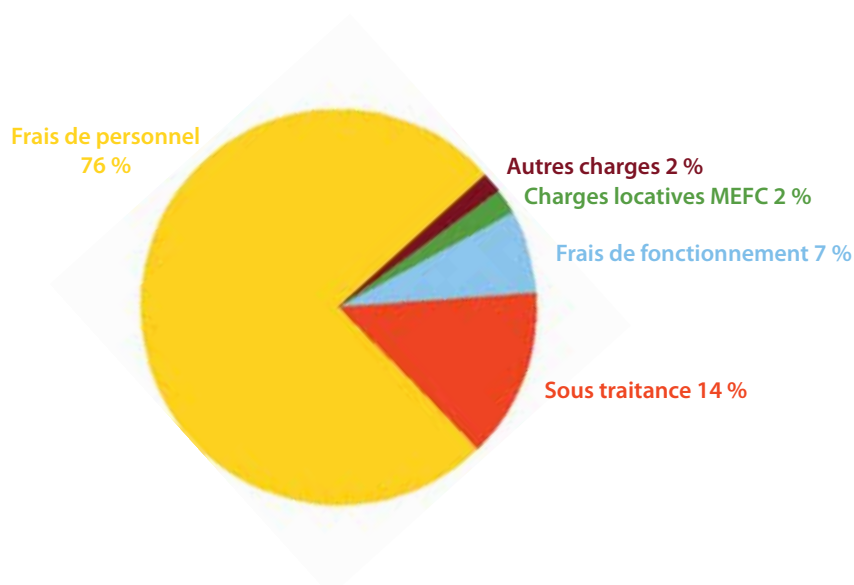
Subventions d'exploitation

Les subventions ont été en diminution en 2013 sur l'ensemble de l'exercice (760 534 €, - 70 k€), correspondant en grande partie à une diminution du financement de notre fonctionnement : baisse de notre subvention de fonctionnement DREAL de 50 % (-30 k€) et limite de l'éligibilité de nos coûts auprès de l'AERMC (évaluation - 15 k€). De plus, un certain nombre de projets n'ont pu être accompagnés par nos financeurs habituels, notamment certains Conseils généraux (- 25 k€). A noter une augmentation des subventions de la part du Conseil régional du fait de la gestion par le CEN de deux Réserves naturelles régionales à partir de 2013 ; avec le maintien en 2013 (par rapport à 2012) du soutien aux autres actions par ce financeur et la diminution globale de notre budget, la part de subvention (intégrant le soutien indirect via le loyer de la MEFC) passe donc de 30 à 41 %. Par ailleurs, et malgré un contexte économique difficile, les soutiens apportés par la grande partie de nos financeurs ont été relativement stables au global, permettant au Conservatoire de poursuivre et de développer de nombreux projets.



Les dépenses

Afin de tenir compte de la baisse prévue des subventions, les dépenses ont également été en diminution en 2013 (781 472 €, - 7,8 %). Les salaires et les charges sociales sont maîtrisées (-1,1 %) à hauteur de 553 256 € ; il s'agit du premier poste de dépenses du CEN à hauteur de 76 % des dépenses. Le principal poste en baisse est la sous-traitance qui a été réduite de 17 %, conformément à la prévision budgétaire. Nous avons également pu réduire nos frais de fonctionnement courant de 8,8 %, ce qui diminue encore la part des frais de fonctionnement à un niveau très bas, représentant 6,8 % des dépenses totales.



Au final, l'activité du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté s'est maintenue en 2013 malgré les baisses de subventions. Cette évolution avait été anticipée pour partie dans notre budget prévisionnel, ce qui a permis de limiter les pertes financières.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels en 2013 en chiffres

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont des associations à but non lucratif. Engagés mais non militants, ils œuvrent, pour les plus anciens, depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et paysager.

- **29** Conservatoires d'espaces naturels dont **21** régionaux et **8** départementaux
- Plus de **720** professionnels et plus de **11 700** adhérents et bénévoles
- Près de **2 900** sites d'intervention en France métropolitaine et à la Réunion couvrant plus de **147 000** ha
- Près de **1 200** agriculteurs sous contrats intervenant sur la base de cahiers des charges négociés
- **80 500** personnes sensibilisées à la nature à travers des animations nationales et locales en 2013

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté ne seraient pas possibles sans le soutien

> financier de :

- **Collectivités et établissements publics** : Ville de Besançon, Ville de Belfort, Commune de Belvoir, Communauté de communes des Coteaux de la Haute Saône, Commune de Champlitte, Communauté de communes des Monts de Gy, Communauté de Communes Amancey Loue Lison, Communauté de Communes de Champagnole, Commune de Cléron, Commune de Montrond-le-Château, Communauté de communes de Salins-les-Bains, Office national des forêts, Syndicat Mixte de la zone de l'échangeur Autechaux/Baume-les-Dames (SMIX), SMETA Durgeon, Syndicat mixte du marais de Saône...
- **Partenaires privés et associatifs** : Mesures supplémentaires pour l'Environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est, Réseau Ferré de France, APRR, Société MEAC, GDFC - HOLCIM, RN du lac de Remoray, Association TRI, Maison de l'environnement de Franche-Comté, Terre de Liens, CPIE de la Vallée de l'Ognon...



> technique des :

Communes et les exploitants agricoles concernés par le réseau de sites CEN, les communes partenaires du PRAM, PNR du Haut-Jura, PNR des Ballons des Vosges, Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, Syndicat mixte du Dessoubre et de valorisation du bassin versant, les Amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateau Patrimoine naturel de la MEFC, CBNFC-ORI, CPEPESC, Jura nature environnement, CPIE de la Vallée de l'Ognon, CPIE du Haut-Jura, CPIE de la Bresse du Jura, CPIE du Haut-Doubs, LPO Franche-Comté, Pôle-relais Tourbières, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Réseau des Conservatoires d'espaces naturels, Laboratoire Chrono-environnement de l'Université de Franche-Comté, Communauté de communes de la Petite Montagne, les Gazouillis du Plateau, OPIE FC, SBFC, les Réserves naturelles de Franche-Comté, Syndicat mixte de la Loue, Service des espaces verts de la Ville de Besançon, Chambre d'agriculture de la Haute-Saône, Comité handisport du Territoire de Belfort et SINAPS, CNPA Charquemont, Fédération mycologique de l'Est, SHN de Champagne, Association communale de chasse agréée (ACCA) de Champlitte, ACCA de Quitteur, ONF FC, DDT 25-39-70-90, Fédérations des chasseurs 25-39, ONCFS, FPPMA 39, EPLEFPA Mancy, LEGTA Montmorot, lycée de Valdoie, Lycée Colomb de Lure, Ferme du Hérisson, Ferme des Frasses, Syndicat d'initiatives Montagne de la Roche, Communauté de communes Frasne-Durgeon, Syndicat mixte d'aménagement de la basse et de la moyenne vallée de l'Ognon, Syndicat mixte du Pays horloger, EPTB Saône Doubs, SAFER, Jura Natura Services, Chantiers Environnement, Bureau d'études Pierre Goubet, Cabinet Reillé...

Merci également aux adhérents et bénévoles du Conservatoire !

Directrice de publication : Anne Vignot

Rédaction : CEN Franche-Comté • Mise en page : CEN Franche-Comté / E. Bunod

Photo de couverture : S. Moncorgé / Autres photos : S. Moncorgé, M. Paris, M. Mazuy, F. Ravenot, B. Cotte, B. Smith, D. Malécot, F. Muller, R. Vauthier, M. Renaud, L. Delafolloye, O. Billant, L. Bettinelli, E. Ney, E. Bunod, CEN Rhône-Alpes, R. Vetel, B. Destrieux, CEN Bourgogne.

Dépôt légal : novembre 2014 / N° ISSN 2119-3576 / Imprimé sur papier recyclé par Simon Graphic à Ornans (25)



Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 53 04 20 • Fax : 03 81 61 66 21 •
Courriel : contact@cen-franchecomte.org
www.cen-franchecomte.org
Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté est
membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Ses principaux
partenaires
financiers :

